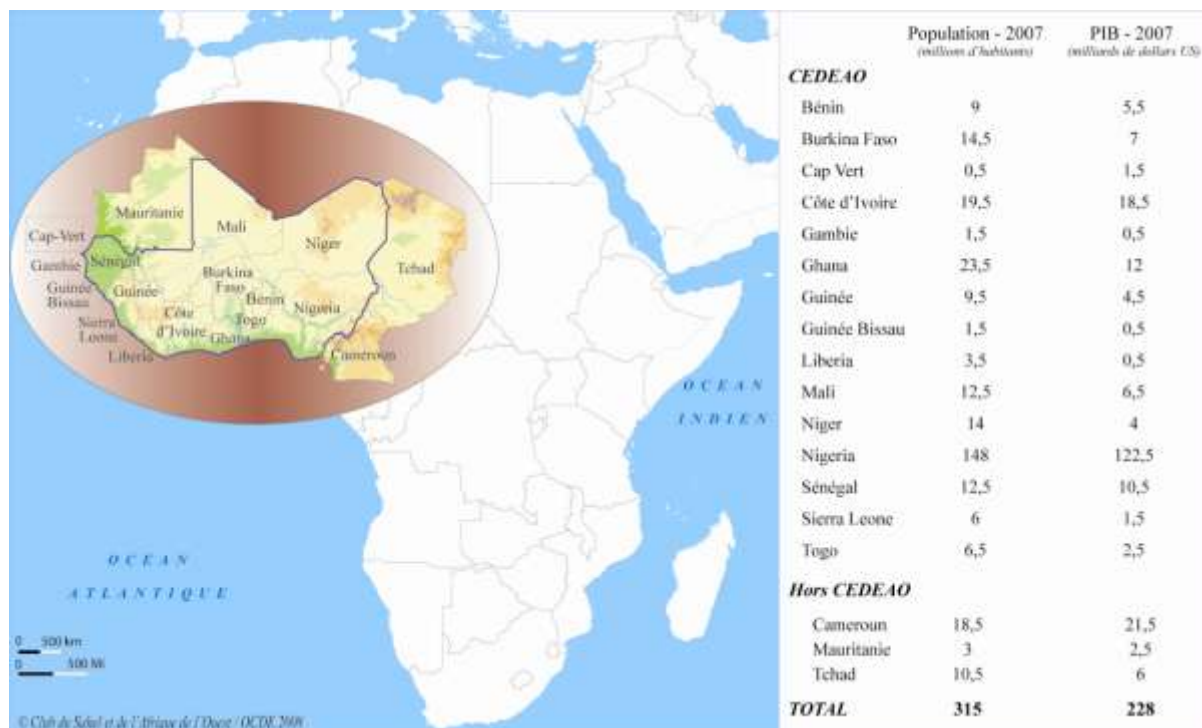


PRÉSENTATION DE LA RÉGION

L'Afrique de l'Ouest, dans ce Rapport, comprend l'ensemble de l'espace CEDEAO (15 pays), auquel – compte tenu des liens historiques, démographiques et culturels – ont été adjoints la Mauritanie, le Tchad et le Cameroun (*cf. carte 0.1*). Cet ensemble couvre 7,8 millions de km², soit 1,8 fois la taille de l'Union européenne, 80 % de la superficie des États-Unis ou de celle de la République populaire de Chine.

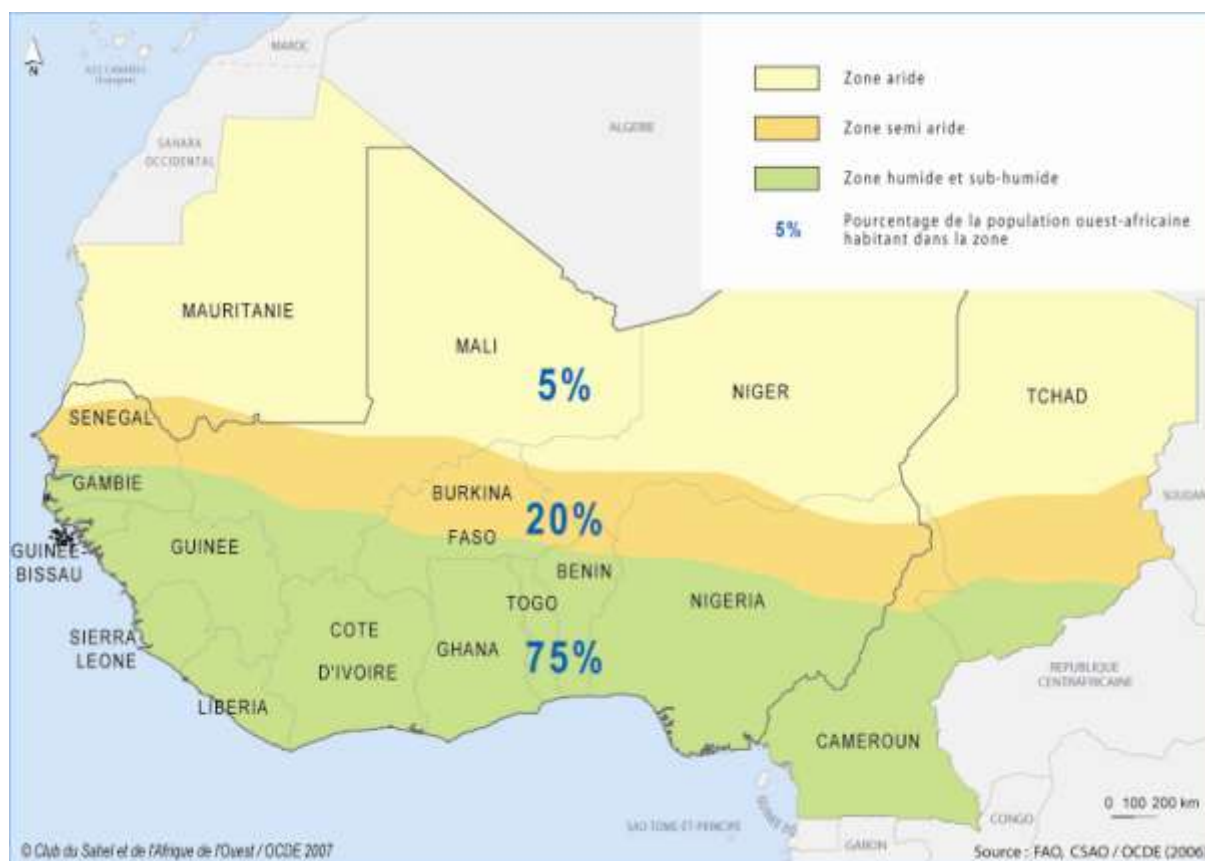
Carte 0.1. La CEDEAO dans l'espace ouest-africain



L'espace géographique

Depuis les confins désertiques du Sahara jusqu'aux forêts guinéennes, en passant par le Sahel et la zone dite soudanienne, se succèdent des bandes longitudinales aux caractéristiques environnementales communes (cf. carte 0.2). Il en découle des complémentarités agro-écologiques à la base des échanges commerciaux historiques. C'est sur cette trame géographique que le peuplement ouest-africain s'est en partie structuré : les trois-quarts de la population vivent dans la zone humide et subhumide et près de 20 % dans la bande soudano sahélienne autour des foyers anciens de peuplement.

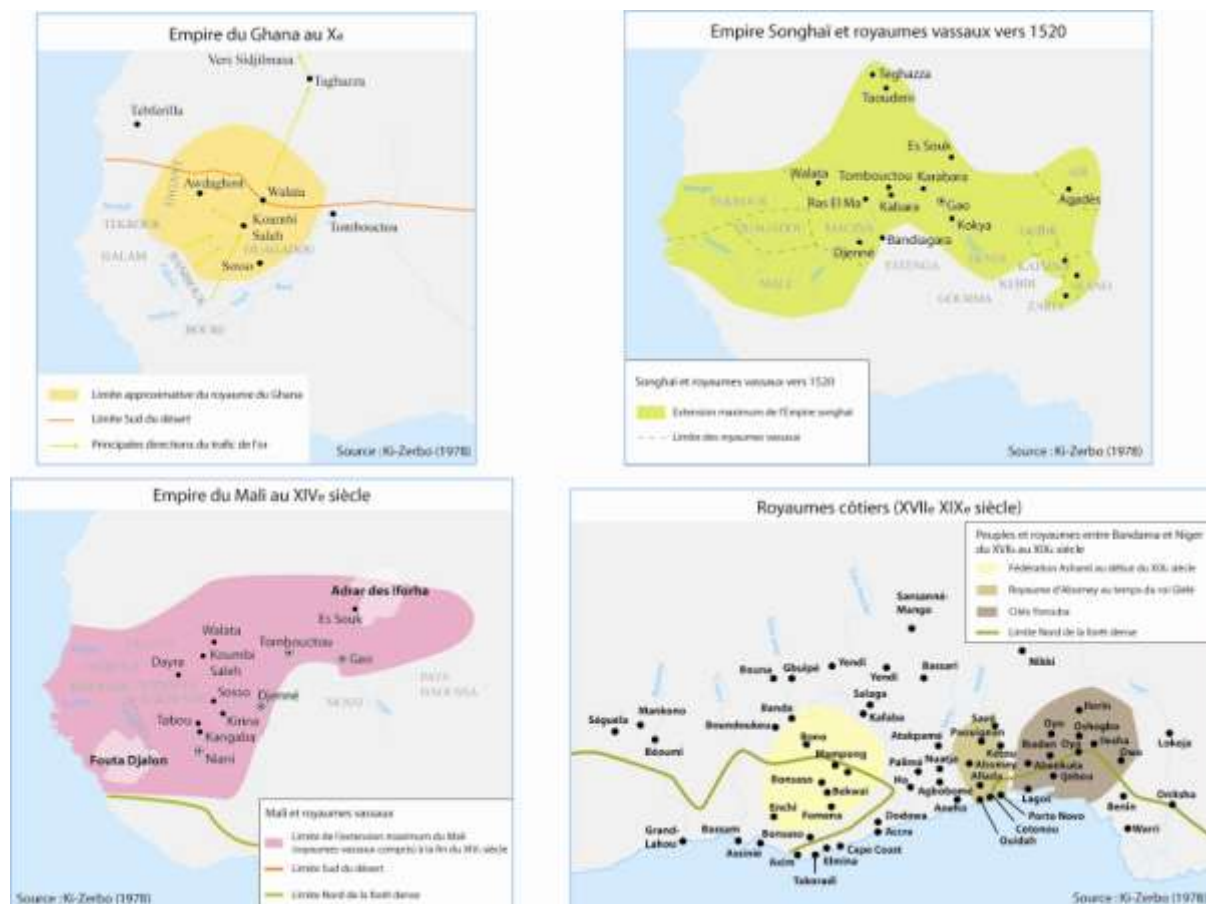
Carte 0.2. Peuplement et zones agro-écologiques



L'histoire. Entre intégration et fragmentation de l'espace

L'Afrique de l'Ouest a connu des formes d'organisation politique très variées. L'existence et la succession des empires et royaumes ont marqué l'histoire précoloniale (cf. carte 0.3). On peut citer par exemple les empires sahéliens du Ghana (VIII^{ème}- XII^{ème} siècle), du Mali et du Songhaï (VIII^{ème} – XVI^{ème} siècle), les cités haoussas et le Kanem (XII^{ème} – XVI^{ème} siècle) et les royaumes côtiers d'Ashanti, d'Ifè, du Danxomé, d'Oyo et d'Ibni (XVI^{ème} - XIX^{ème} siècle). Leur ouverture sur le monde par les voies transsahariennes et atlantique, les traites négrières, les réseaux marchands, les conflits auxquels ces entités politiques ont participé, ont profondément imprégné les cultures et les identités.

Carte 0.3. Empires et royaumes précoloniaux en Afrique de l'Ouest

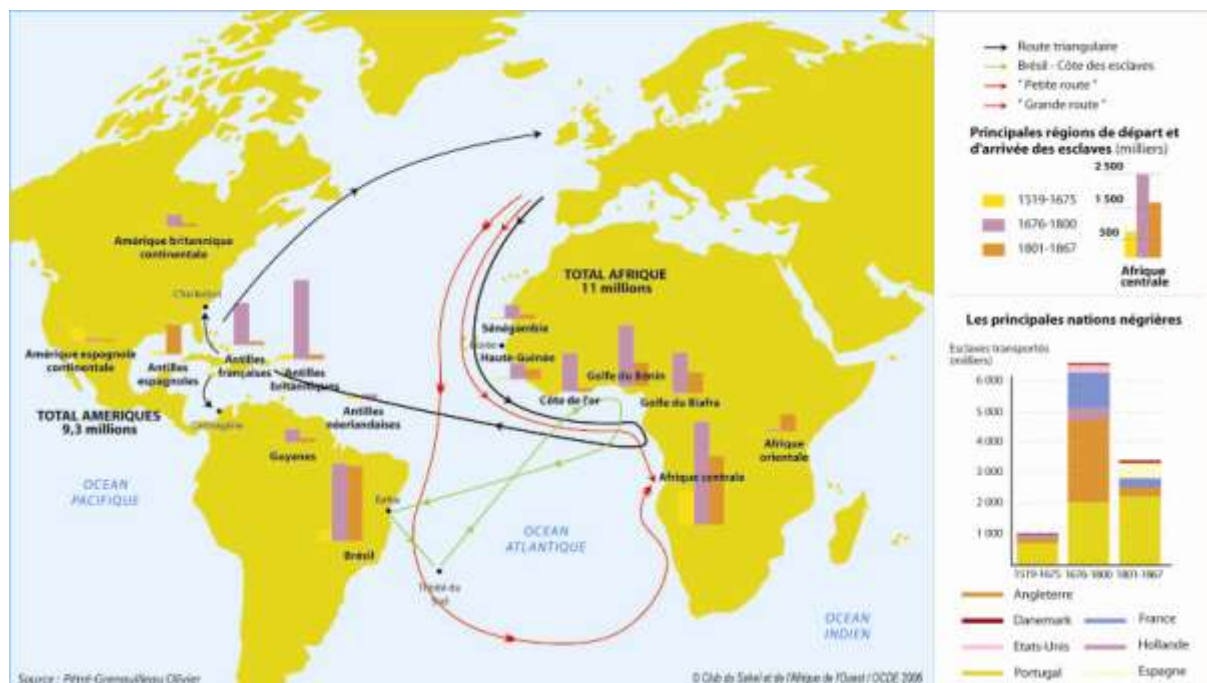


Le XVI^{ème} siècle est déterminant puisqu'il inscrit dans l'espace ouest-africain une recomposition majeure : la fin des grandes entités politiques soudaniennes avec la chute de l'empire Songhaï (1591) et la montée en puissance des royaumes et empires du Golfe de Guinée associés à la traite négrière. Les historiens distinguent la traite saharienne et la traite atlantique :

- La traite saharienne est liée à la pénétration arabe ; elle est ancienne et durable, et institue une mobilité contrainte vers le Maghreb et le Moyen-Orient.
- La traite atlantique est pratiquée du XVI^e au XIX^e siècle par les Portugais puis les Hollandais, les Anglais et les Français (cf. carte 0.4).

La traite instaure une dynamique durable de l'économie et de l'espace : l'extraversion des réseaux marchands, la création d'espaces refuges et d'espaces vides, et, plus que tout, le modèle d'une économie de rente imposé par l'incursion européenne que la colonisation va démultiplier.

Carte 0.4. Les traites occidentales : routes et acteurs



La colonisation modifie les espaces économiques et l'organisation sociale, mais elle n'efface pas totalement les formes de contrôle économique. Les logiques d'emprise des puissances coloniales plaquent sur l'espace régional le tracé de frontières (cf. carte 0.5) qui, parfois, scindent des peuples.

L'indépendance sera marquée par la décomposition des ensembles régionaux tels que l'Afrique occidentale française (A.O.F.). Les États indépendants reposent sur cette fragmentation de l'espace politique donnant naissance aux trois aires linguistiques francophone, anglophone et lusophone.

Les logiques de l'économie de rente se maintiennent pendant la période postindépendance, malgré les tentatives d'industrialisation. L'exportation des ressources naturelles (produits agricoles, bois, minerais, etc.), sous forme de produits bruts ou peu transformés, est encore à la base de l'activité économique. La planification des infrastructures de transport vise toujours à faciliter ces exportations hors de l'espace régional. La continuité avec la période coloniale se traduit aussi par le maintien des échanges Nord-Sud entre zone sahéenne et espace côtier.

La densification des zones de peuplement, la naissance des bassins économiques régionaux, l'extraordinaire développement des infrastructures de transport et de télécommunication, la valorisation, certes encore timide, des bassins agro-pastoraux et de la richesse du sous-sol sont néanmoins à la base de mutations régionales puissantes.

Carte 0.5. Le continent africain au début du XX^{ème} siècle

Une région en voie de peuplement

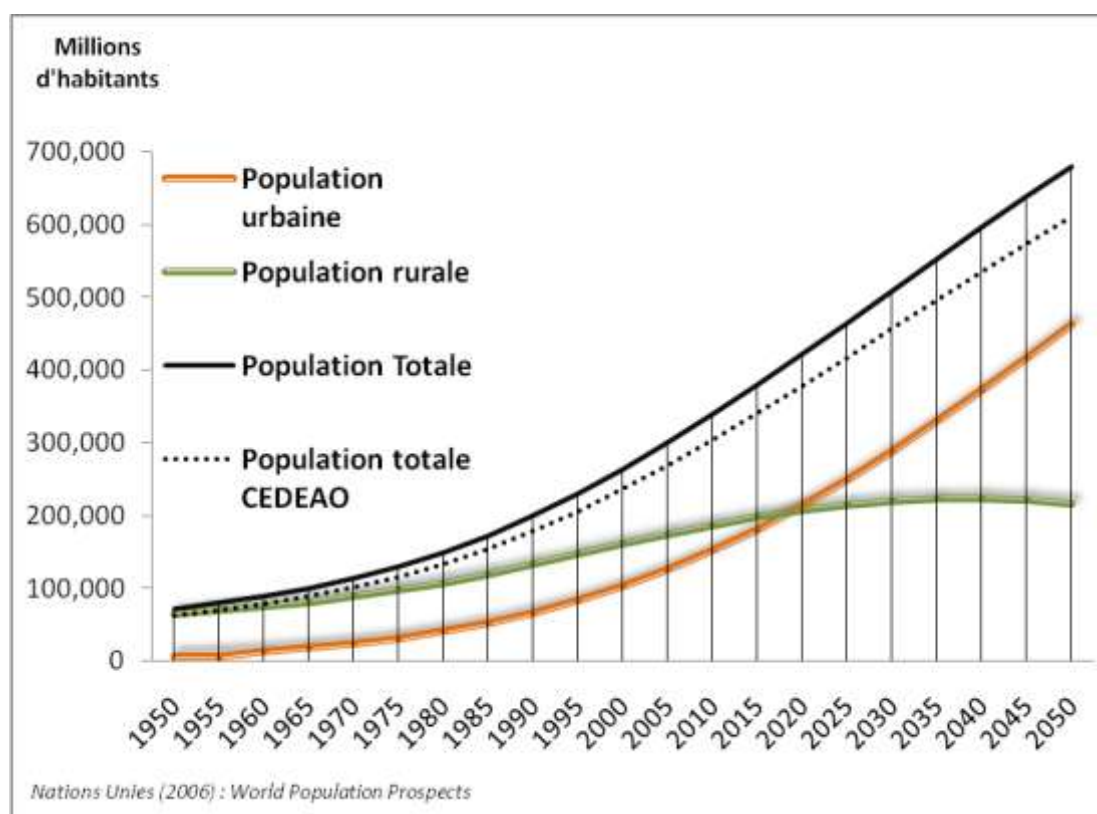
A l'heure où un nombre grandissant de pays dans le monde fait face aux problèmes posés par le déclin démographique et au vieillissement de sa population, l'Afrique de l'Ouest est installée sur une trajectoire d'augmentation forte de sa population. De 315 millions d'habitants en 2007, la population devrait atteindre 480 millions en 2030 puis entre 650 et 700 millions en 2050 (cf. graphique 0.1). L'impact du Sida, moins marqué qu'en Afrique australe, centrale et orientale, affecterait peu cet accroissement. Les perspectives démographiques diffèrent fortement selon que les pays ont enclenché ou non la baisse de leur fécondité.

La population est majoritairement jeune voire très jeune (60% a moins de 25 ans) et le restera jusqu'en 2050. On notera alors un relatif vieillissement progressif de la population. L'accroissement du nombre de jeunes peut être considéré comme un atout à valoriser, mais il accroît la pression sur l'environnement, la demande de services sociaux et entraînera inévitablement des mouvements migratoires.

A la recherche de meilleures opportunités d'emploi et de vie, les Africains de l'Ouest se déplacent principalement au sein de l'espace national et régional. Les pays de la région accueillent 7,5 millions de migrants originaires d'un autre pays ouest-africain, alors que les pays de l'OCDE en accueillent 1,2 million. Dans la durée, ce sont les zones côtières (cf. carte 0.6) qui ont attiré le plus ces migrations sous le triple effet du développement des cultures commerciales, de celui des villes portuaires et des grandes sécheresses au Sahel.

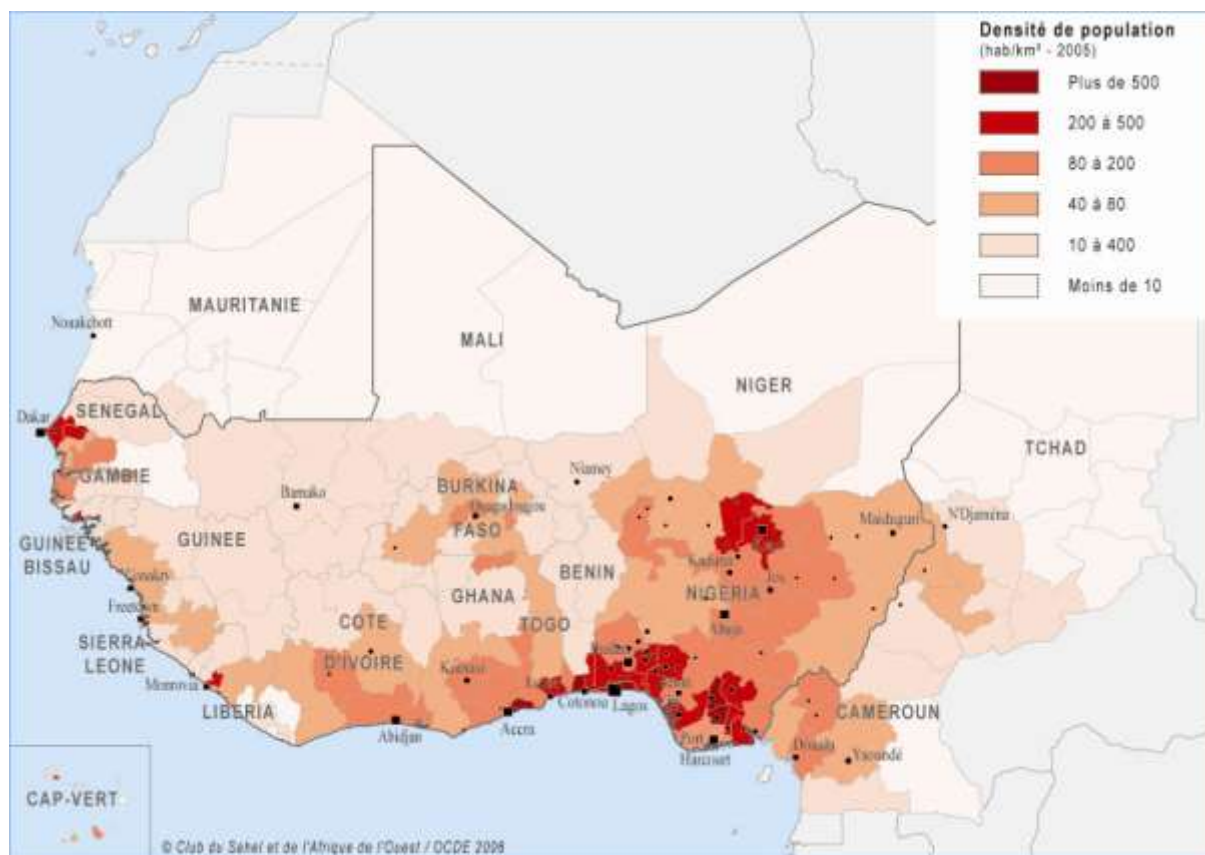
Explosion démographique et mobilité sont par ailleurs à la base du mouvement général d'urbanisation. La région pourrait être majoritairement urbaine en 2020. Elle compte aujourd'hui 23 villes de plus d'un million d'habitants.

Graphique 0.1. Croissance démographique en Afrique de l'Ouest (1950-2050)



Loin de se dépeupler et d'être isolées, les campagnes continuent à se densifier. La population rurale devrait dépasser les 210 millions d'ici 2020. L'avenir du monde rural est intimement lié au développement des villes : les campagnes nourrissent les villes et les besoins alimentaires des citadins apparaissent souvent comme un puissant facteur de modernisation du monde rural. La dépendance alimentaire à l'égard des importations du marché mondial reste toutefois un enjeu majeur pour les villes de plusieurs pays.

Carte 0.6. Densité de population en Afrique de l'Ouest (2005)



Une économie dynamique mais fragile

Le PIB régional est évalué à 225 milliards de dollars US en 2007, soit près d'un tiers du PIB de l'Afrique sub-saharienne. La faible diversification des économies, un revenu par habitant d'environ 700 dollars US¹ (cf. carte 0.7) et des indicateurs d'éducation et de santé particulièrement bas expliquent que 13 des 18 pays de l'Afrique de l'Ouest sont classés parmi les Pays les Moins Avancés (PMA).

Non classé PMA, le Nigeria représente à lui seul la moitié du PIB de la région. A ce déséquilibre régional s'ajoutent d'importantes disparités économiques nationales avec, en particulier des pôles urbains et des enclaves économiques exploitant des ressources naturelles mieux équipés et solidement connectés au reste du monde (cf. carte 0.8).

L'ouverture économique vers le reste du monde est forte : les échanges extérieurs représentent les trois-quarts du PIB régional. La région en est donc particulièrement sensible (positivement ou négativement) aux chocs extérieurs. L'économie ouest-africaine repose aussi de façon importante sur les ressorts du secteur informel, mal pris en compte dans la comptabilité nationale. Les dynamiques de mobilité et d'échanges informels constituent d'ailleurs un moteur important de l'intégration régionale.

¹ En USD courants au taux de change.

Carte 0.7. PIB et PIB par habitant en Afrique de l'Ouest (2007)



Carte 0.8. Une image de l'économie régionale



Un socle commun de solidarité fondé sur une richesse culturelle

Les langues ouest-africaines constituent un des piliers des communautés. Sur les 2 000 langues vivantes recensées en Afrique, 1 200 sont parlées en Afrique de l'Ouest. D'importance très inégale (les cinq premières – haoussa, yoruba, peul, ibo et mandingue - regroupent à elles seules plus d'un tiers de la population), les langues sont souvent parlées au-delà des frontières.

Ces aires linguistiques doivent par ailleurs être complétées par les grandes aires religieuses dessinées par le christianisme et l'Islam, qui sont venus s'ajouter aux religions traditionnelles. Les pays côtiers sont davantage marqués par les religions chrétiennes et les pays sahéliens par l'Islam. La coexistence au sein d'un même espace de ces deux grandes religions monothéistes est cependant une réalité. Par ailleurs, les syncrétismes avec les religions traditionnelles restent forts même si la région est également soumise aux courants « intégristes » de toutes natures, qu'il s'agisse du fondamentalisme chrétien ou de l'islam radical.

Sur cette toile de fond, l'Afrique de l'Ouest porte en elle la trace de l'histoire, d'identités et de cultures d'une grande richesse sur lesquelles une image plus positive de la région peut être construite. Cette image pourrait notamment s'appuyer sur la créativité dont elle fait preuve aujourd'hui dans tous les grands domaines culturels et artistiques, de la littérature aux arts plastiques.

La jarre percée (Bohicon, Bénin)



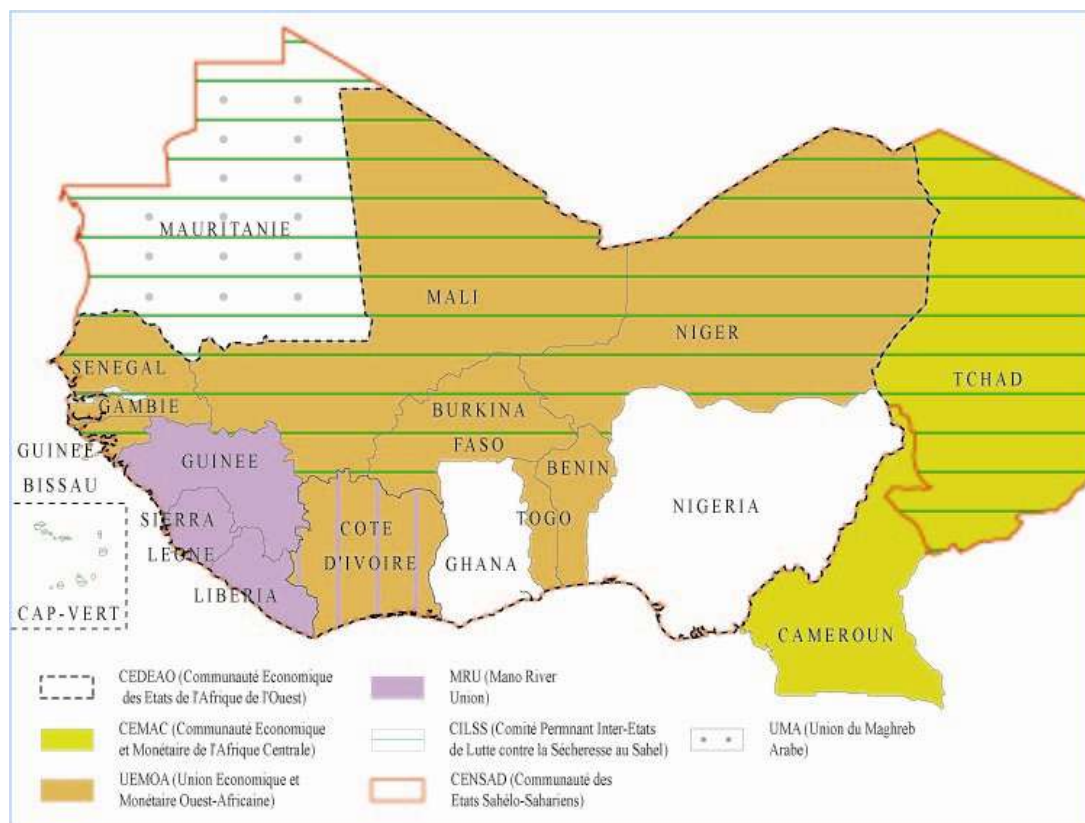
Empruntée à Ghézo, un ancien roi du Dahomey (Bénin), cette image incarne à la fois la force de l'union et la nécessité de la solidarité : «Si chacun venait boucher de son doigt, un trou de jarre percée, l'eau ne s'écoulerait plus».

Toutes ces caractéristiques (géographie, histoire, peuplement, économie et sociétés) sont autant des atouts que des contraintes dans le processus de développement. Elles soulignent l'intérêt d'aborder ensemble les défis de l'avenir : maintien de la paix et de la sécurité, croissance démographique et migrations, transformation des structures économiques et sociales, etc. C'est notamment face à ces défis que les organisations de coopération régionale trouvent leur utilité.

Des espaces de coopération régionale multiples

Une quarantaine d'organisations intergouvernementales existent dans la région. La plupart d'entre elles poursuivent des objectifs spécifiques ou se limitent à certaines formes de coopération : gestion commune de l'eau autour de bassins transfrontaliers (ABN, ABV, CBLT, OMVS, OMVG) ; l'ADRAO² pour le riz ; le CORAF/WECARD³ pour la coordination de la recherche agricole ; la CSRP pour les pêches⁴ ; le CILSS⁵ autour du défi de la survie des sociétés rurales dans les espaces arides, appelé à devenir le « bras technique » de la CEDEAO.

Carte 0.9. Multiplicité des espaces de coopération régionale



A côté de ces organisations spécialisées, trois communautés économiques se sont développées avec pour objectif l'intégration économique de leurs États membres :

- ✓ La première d'entre elles fut la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), née en 1972 à partir de l'Union douanière et économique de l'Afrique de l'Ouest (UDEAO). Dissoute le 14 mars 1994, la CEAO a été remplacée par l'**Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)**, qui compte aujourd'hui 8 États.

² Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (1970), devenue le Centre du riz pour l'Afrique.

³ Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles.

⁴ Commission sous-régionale des pêches.

⁵ Comité permanent Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (1973).

- ✓ La deuxième est l'**Union du Fleuve Mano (MRU)**, créée en 1973 par trois États et restée handicapée par des conflits pendant de nombreuses années. Quelques tentatives semblent animer de nouveau cette Union qui accueille la Côte d'Ivoire depuis 2008.
- ✓ A l'initiative du Togo et du Nigeria, la **Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**, créée en 1975 autour de 16 États membres (les quinze membres actuels et la Mauritanie qui s'en est retirée en 1999), est en charge de la mise en œuvre du NEPAD au niveau ouest-africain. Elle transcende les blocs institutionnels constitués sur des bases linguistiques dans la région.

Le Cameroun et le Tchad, qui appartiennent tous deux aux organisations de bassin du fleuve Niger et du lac Tchad, ainsi qu'au CILSS en ce qui concerne le Tchad, font partie d'un espace d'intégration différent, qui est la **Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC)**.

La multiplicité des organisations auxquelles adhèrent la plupart des pays (*cf. carte 0.9*) met bien en évidence la diversité des espaces et des enjeux de cette coopération régionale. Elle met aussi en relief la complexité du processus de construction institutionnel qui n'est pas toujours cohérent et efficace. Ces organisations doivent mieux réfléchir à la manière d'aborder les réponses régionales de manière plus concertée et tenant compte de la diversité des acteurs de la société.